

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 46

**Artikel:** L'Atlas de Stieler : le désastre du Zuidersée  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190640>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

*Le Conteur sera adressé gratuitement, jusqu'à la fin de l'année, aux nouveaux abonnés pour 1889.*

*Nos abonnés de l'étranger qui ont l'intention de renouveler leur abonnement pour l'année 1889, sont priés de nous en faire parvenir la valeur, soit fr. 7.20.*

### Une grosse injustice.

De tout temps l'homme a fait à la femme une guerre acharnée, en lui reprochant son caquet. Lafontaine, le bon Lafontaine, s'est même mis de la partie :

Rien ne pèse tant qu'un secret,  
 Le porter loin est difficile aux dames.

Et Legrand a dit quelque part :

..... chez une femme

La parole jamais ne manque qu'avec l'âme.

Un autre poète a été plus méchant encore dans ces quatre vers :

Sais-tu pourquoi, cher camarade,  
 Le beau sexe n'est point barbu ?  
 Babillard comme il l'est, on n'aurait ja-  
 mais pu  
 Le raser sans estafilade.

Eh bien, en reprochant ainsi à la femme sa grande facilité de parole, l'homme a grand tort et agit incontestablement contre son propre intérêt : Voici comment un écrivain sérieux, un ami de l'humanité traite le sujet :

« Les femmes, dit-il, sont chargées de notre enfance, et c'est dans leur compagnie seule que nous passons nos premières années. A mesure que notre corps s'accroît, elles doivent tâcher d'aider notre esprit à se développer de même, c'est-à-dire, à acquérir des idées ; car on conçoit que la sphère de l'esprit ne s'agrandit que par le nombre des idées, et que nous n'acquérons celles-ci que par l'exercice de nos sens, surtout de la vue et de l'ouïe.

Or, on ne peut nier que le babil des mères, des nourrices et des gouvernantes, n'exerce nos jeunes oreilles, et ne grave dans notre cerveau débile beaucoup de traces idéales, qui ne

s'y imprimeraient pas sans ce secours.

C'est donc pour nous apprendre à penser de bonne heure, pour exciter notre imagination enfantine, que la nature prévoyante a donné tant de caquet aux femmes.

En effet, la nature, qui a destiné les femmes à nourrir leurs enfants, à les élever, à former leur esprit, au moins dans le plus bas âge, a dû leur donner cette volubilité de langue si propre à aider notre faiblesse intellectuelle, à promener notre imagination naissante d'objets en objets, à nous faciliter l'exercice de la faculté de penser, à nous familiariser de bonne heure avec tout ce qui nous environne.

Si les femmes parlaient moins, nous penserions peu, nous penserions difficilement, nous penserions beaucoup plus tard.

Chose plus grave encore, si les femmes parlaient moins, nous n'aurions peut-être pas d'avocats !...

Et c'est à bon droit que la nature a voulu que les conversations des femmes roulent le plus souvent sur les mêmes objets, les plus simples et les plus ordinaires. Son dessein est de nous familiariser bientôt avec eux, de nous apprendre à les connaître et à les nommer dans le besoin.

Si les femmes avaient le même goût pour des sujets plus relevés, plus compliqués, moins communs, leurs entretiens ne seraient plus proportionnés à la faiblesse des enfants, dont le cerveau tendre n'est pas capable d'un travail pénible. Il faut que la simplicité des idées qu'on lui offre pour l'exercer, convienne à la délicatesse des organes. Nos premières conceptions, toutes frivoles qu'elles étaient, nous ont pourtant accoutumés à penser. Leur frivolité était nécessaire, parce que nous étions incapables de nous occuper de quelque chose de mieux.

Forcés de commencer par ce qu'il y a de plus simple, nous aurions aujourd'hui une grande difficulté à raisonner sensément, si, dès notre bas âge, nous n'avions pas raisonné et

pensé en enfants. La nature a pourvu à cette éventualité, en donnant aux femmes, avec qui nous passons nos premières années, un goût décidé pour la frivolité, une facilité prodigieuse à parler longtemps sur des riens, un penchant naturel pour les redites, comme si elle avait craint qu'elles ne chargeassent nos têtes faibles d'une trop grande multiplicité d'idées.

A part ces considérations, la loquacité féminine est encore une source d'agrément pour la société.

Presque toutes les femmes ont de la voix, une voix claire, douce, flexible, propre à la musique, une voix qui nous charme. Or, si les femmes parlaient moins, elles ne chanteraient pas si bien. Leur caquet continu entretient la souplesse de l'organe : la volubilité de la langue dispose la voix à la vivacité des roulements, à ces inflexions variées au gré des passions qui agitent l'âme, à cette mélodie qui peint tous les objets de la nature, depuis les éclats du tonnerre jusqu'au charme assoupissant du sommeil. C'est donc à leur loquacité qu'elles doivent la beauté de leur voix, et nous, le plaisir qu'elle nous procure.

### L'atlas de Stieler. Le désastre du Zuidersée.

La sixième livraison de l'*Atlas de Stieler* vient de paraître chez M. Benda, libraire, à Lausanne. Elle se compose de 3 feuilles. La première, qui comprend le nord de l'empire d'Allemagne, est remarquable par sa clarté et le soin avec lequel on a colorié les limites des divers Etats. La deuxième nous donne le sud-ouest de la France, c'est-à-dire toute la partie arrosée par les grands cours d'eau de la Seine, de la Loire, de la Garonne et de l'Adour. Enfin, la troisième feuille comprend la Belgique et les Pays-Bas. A la vue des côtes si profondément découpées de la Hollande, et dont tous les détails sont rendus avec la plus grande netteté, on se rappelle la catastrophe de 1282.

Toute la partie nord du golfe de Zuidersée était jadis occupée par une terre ferme, au midi de laquelle se trouvait le lac Flévo, né de la submersion des plaines basses, par l'eau surabondante des fleuves. En 1170, la mer, par un effort exaspéré, tailla quelques brèches dans la levée qui protégeait le Flévo, puis au siècle suivant, coupant alluvions et dunes, elle s'unit victorieusement au lac d'eau douce, qui devint le Zuidersée, c'est-à-dire mer du Sud, par opposition à la mer du Nord.

Les vieux historiens racontent que ces agressions du flot furent terribles : l'une d'elles noya 40 mille personnes, une autre 80 mille, telle autre encore 100 mille, et toutes engloutirent de vastes plaines que les Hollandais cherchent aujourd'hui à retirer des eaux.

On peut toujours souscrire pour l'atlas, qui paraît en livraisons, chez B. Benda, libraire.

### Lo valet et son iâodz.

Lo valet à Traque, ein sè marieint, s'étai met à son ménadzo et s'étai separà d'avoué son père ; mà tot parâi l'étiont restà bons z'amis et sè fasont cauquiès serviço. On dzo que lo père Traque volliavè fèrè dâi bourtins po bailli è sè fâiès et à sè mutons tandi l'hivai, po espargni lo fein et lo recco, l'avai eimprontà lo iâodz à son valet po allâ einmottâ dâi chaudzès pè lo bord dè la Venodze. Tandì que lo villhio étai ein trein dè fratsi cliâo brantsès dè chaudze, son valet arrevè per hazà avoué on outro coo, et viron lo père aguèlhi su 'na grougne à fin bord dè la Venodze. Cllia chaudze qu'avai cru corba, peintsivè

FEUILLETON du CONTEUR VAUDOIS

### LE CURÉ DE VIRELOUP

par André THEURIET.

#### II

On venait de dire la Préface. L'instituteur, en surplus, psalmodiait, accompagné d'un vieux chantre : *Sanctus, sanctus, sanctus... benedictus qui venit in nomine*. Le prêtre, assisté de deux enfants de chœur aux cheveux blonds embroussailés, disait le canon de la messe. Après avoir élevé le calice pour le faire adorer aux fidèles, il récita le *Pater* d'une voix claire et bien timbrée, puis la sonnette tinta trois fois pour l'*Agnus Dei*, et, tenant le saint-ciboire dans ses mains, le curé descendit de l'autel pour donner la communion à Jeux ou trois fidèles. Je pus alors examiner rapidement les traits de celui auquel j'allais tout à l'heure demander à déjeuner.

Agé d'une cinquantaine d'années, maigre et nerveux comme ses paroissiens,

su l'édhie à 'na pliâce iò y'avai on pecheint go qu'avai bin dix pi dè pré-vond, et se lo pourro Traque ne s'étai pas bin tenu, l'arâi fé 'na terriblia écollierbotâie. Quand son valet lo ve dinsè esposà, ye fe à cé qu'étai avoué li :

— Eh ! vouâite-vâi mon père ! se pè malheu l'allavè sè laissi tsezi, mon iâodz sarâi fotu.

### Chiens.

Nous avons sous les yeux l'arrêté pris le 12 octobre dernier, par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, ordonnant le séquestre sur les chiens des communes de Romont, Mézières, Les-Glânes, Villaraboud, etc.

Nous y glanons les passages suivants, qui sont à remarquer :

« Considérant que cet animal avait » mordu une femme, un chat *et peut-être d'autres animaux*, et que dès lors » il y a obligation, etc. »

« Art. 2. Dans ces communes, tous » les chiens doivent être munis de » muselières métalliques, *adaptées à la tête* au moyen de courroies solides » et formant *autour et en avant du museau de l'animal* une cage assez forte » pour le mettre dans l'impuissance » de mordre sans l'empêcher de » boire. »

### L'allure.

On gaillâ que reluquâvè onna galéza felhie, avai einviâ dè fèrè on bet d'accordâiron avoué et dè l'avai po fenna ; mà la pernetta ne s'èin tsaillessâi pas, kâ lo lulu n'étai pas bio. L'avai la tignasse et la berbitche couleu loton, et l'est 'na couleu que ne plié pas ài grachâosès, et per dessus lo martsî, l'étai crottou et l'avai on ge

avec des yeux limpides et naïfs, un nez proéminent et une grande bonne bouche aimable, il avait la figure d'un homme simple et d'un brave homme. Après la communion, il remonta les degrés de l'autel et procéda aux ablutions. Quand il eut essuyé le calice et renfermé le saint-ciboire dans le tabernacle, je remarquai dans toute l'assemblée un mouvement inusité. On se mouchait, on toussait, chacun s'arrangeait et se calait comme pour mieux écouter ; les yeux tout à l'heure ensommeillés, s'allumaient maintenant et se tournaient impatiemment vers la niche où l'enfant de chœur avait été replacer les burettes. Un moment, je supposai que le curé allait prêcher, mais je fus bientôt détrompé par la réapparition du jeune acolyte, portant cette fois sur un plateau... Devinez quoi ? Une clarinette. — Au même moment, toutes les physionomies eurent un ensemble de satisfaction, tandis que le prêtre prenait l'instrument. Il y promena lentement les doigts, puis à ma

qu'envoyivè l'autro pè lo Tonquin, que lo pourro coo bielliavè et qu'on ne savai jamé iò guegnivè ; mà lo gaillâ sè tegnâi drâi qu'on tsâno et l'avai portant l'air tot crâno quand on lo vayâi du pè derrâi.

Quand don volliè demandâ à la gaupa se le lo volliavè, la pernetta fe dâi façons, quand bin lo compagnon n'étai pas avoué rein. Mà que volliâivo, se lo tieu lâi est pas ! et totes ne sè mariont pas po la mounia. Enfin, tantia que le ne volliè pas derè oi, et lo pourro luron ne compregnâi pas qu'on lo refusâi.

— Et pi, se lâi fe on ami, à quoui racontâvè tot, cein est-te bin z'u ?

— Ao ouai ! la bougressa ne mè vâo pas.

— Eh que vâo-tou ! l'amè mi caupon dè figolet et qu'aussè 'na pe finna frimousse què tè.

— Ye sè bin que ne su pas tant bio, repond lo chalând ; mà portant y'è dè l'allure !

Sous le titre : **Le nez de Karl von Spargelthal**, les *Etreunes fribourgeoises* publient la boutade qu'on va lire, et qui rappelle singulièrement le *Nez d'un notaire*, de About.

Nous abrégeons quelque peu :

Beau comme Apollon, valeureux comme Mars, tel était Karl-Hans-Ludwig von Spargelthal, étudiant à l'Université de Heidelberg. Personne mieux que lui n'aurait su boire dans un après-midi 20 à 25 chopes de bière, et personne n'aurait pu porter avec plus de majesté et de raideur le costume traditionnel. Toutes les femmes l'adoraient.

Mais, hélas ! les médailles ont des revers. Dans un duel, le nez du bel étudiant fut tranché par le sabre de

grande stupéfaction, il appliqua la clarinette à ses lèvres et commença d'en jouer...

C'était une improvisation mi-profane et mi-sacrée, tantôt sur des motifs de chants d'église, comme l'*Adeste fideles* ou *O filii et filiae*, tantôt sur de vieux airs d'autrefois : *O ma tendre musette*, *A peine au sortir de l'enfance*, etc. Le curé ne jouait vraiment pas mal, et ses paroissiens, loin d'être ébaubis, comme moi, de cet étrange intermède, paraissaient trouver la chose toute naturelle et s'en réjouir considérablement. Les femmes avaient des airs extasiés, les hommes agitaient le menton en cadence et les enfants écarquillaient joyeusement les yeux. Les sons nasillards de la clarinette montaient allègrement dans la pauvre petite église qu'ils remplissaient de mélodies tendres et naïves.

Les vieilles images de sainteté accrochées au mur en semblaient rajeunies ; les fleurs en papier qui ornaient l'autel frissonnaient doucement, comme cares-